



PLAN MASSE 15000

LE PAYSAGE

Le site se trouve dans une position centrale, à proximité de la gare et du centre historique de Renens. Il est caractérisé par un environnement urbain varié. À l'Est, le tissu est composé d'une juxtaposition de villas urbaines ; au Nord, des immeubles linéaires de logement contemporains ; au Sud, un complexe de bâtiments articulés construit au début du XXe siècle est occupé aujourd'hui par l'administration publique de Renens. Pour terminer, à l'Ouest en limite de propriété fait face un long bâtiment bas de la caserne des pompiers et quelques villas datant de la plupart du milieu de XXe siècle.

Les différents bâtiments composant le centre urbain de Renens sont principalement orientés sur un axe Nord-Ouest / Sud-Est. La parcelle d'une largeur moyenne de 25 mètres et d'une longueur d'environ 100 mètres suit cet axe dirigeant.

Pour créer un dialogue au cœur de la ville, le projet cherche à s'insérer aux différents tissus existants. La décomposition du programme en deux bâtiments distincts forme une échelle et des gabarits à mi-chemin de la villa et des immeubles de logements environnants. Les formes articulées et la hauteur des immeubles proposés créent un dialogue privilégié avec les bâtiments de l'administration communale à proximité. Ils forment ensemble un complexe institutionnel facilement repérable. L'articulation des volumes du projet fait écho à l'équipement communal, et forme des tronçons de façades à l'échelle des villas urbaines à proximité.

La garderie est positionnée au Nord afin d'obtenir une relation directe avec l'espace public. Le programme du foyer, de par son caractère plus privatif, est situé au Sud. Il profite ainsi d'un éloignement de l'avenue du 14 Avril et d'une situation plus privative à l'abri des nuisances sonores. Deux cours extérieures orientées au Sud alternent les deux volumes et mettent à distance les deux programmes. L'accès principal depuis l'avenue du 14 Avril prend place au milieu des deux programmes.



Mairie de Renens

Les formes articulées du bâti permettent de composer avec la largeur étroite de la parcelle. Elles dilatent les espaces entre la limite de propriété et le bâti et construisent le jardin en délimitant les différentes activités extérieures autour des bâtiments.



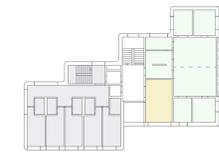
CONTINUITÉ MORPHOLOGIQUE ET PROGRAMMATIQUE



PLAN MASSE 1:500



COUPE D-D' 1:500

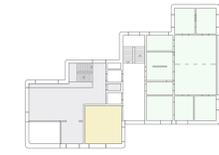


- TROTTEURS ET BÉBÉS
- SALLES COMMUNES
- APPARTEMENT CHAMBRES



- UNITÉ DE VIE
- CHAMBRE VEILLE

2ÈME ÉTAGE 1:500

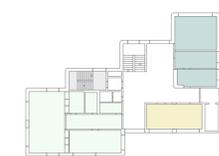


- MOYENS
- SALLES COMMUNES
- APPARTEMENT SÉJOUR



- UNITÉ DE VIE
- BUREAU ÉDUCATEUR
- CHAMBRE VEILLE

1ER ÉTAGE 1:500

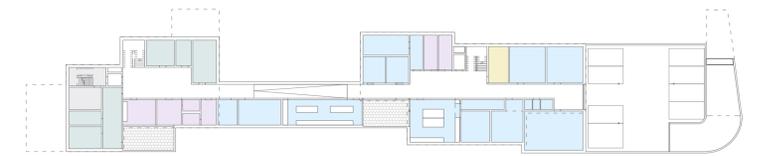


- ÉCOLIERS
- SALLES COMMUNES
- ADMINISTRATION



- ENCADREMENT ET LOISIRS
- ADMINISTRATION

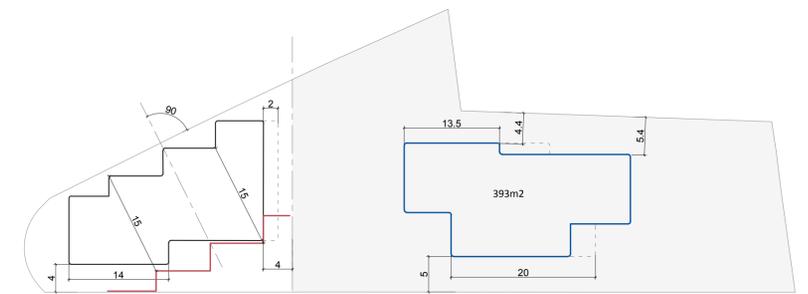
REZ-DE-CHAUSSÉE 1:500



- CAVES ET TECHNIQUE
- LOCAL DE PAUSE ET VESTIAIRES
- CAVES APPARTEMENT
- PATIO

- ÉCONOMIE DOMESTIQUE, DÉPÔT ET TECH.
- RÉDUIT ENCADREMENT
- VESTIAIRES
- PATIO

SOUS-SOL 1:500



ordre contigu ordre non contigu surface = 1968m<sup>2</sup> - 1968m<sup>2</sup>/5 = 393,6m<sup>2</sup> surface foyer = 393m<sup>2</sup>

RÉGLEMENT URBANISME



VUE DEPUIS L'AVENUE DU 14-AVRIL



COUPE 150

L'ORGANISATION

Comme vu précédemment pour une question d'insertion et d'échelle, le projet propose l'implantation de deux bâtiments distincts, le premier pour la garderie et l'appartement des sœurs et le deuxième pour le foyer. Ce choix permet de dissocier clairement les fonctions. Il clarifie également les accès et les parcours des utilisateurs, habitants et visiteurs. Une entrée extérieure principale pour le foyer et la garderie depuis l'avenue du 14 Avril concentre les flux piétonnier et cycliste depuis l'espace public. Depuis cet accès extérieur commun, les parcours sont alors dissociés à l'intérieur de la parcelle. Quant à l'appartement des sœurs, il est isolé du foyer et de la garderie par son entrée indépendante et directe depuis l'espace public. La rampe d'accès aux 8 places de stationnement en sous-sol trouve son entrée depuis le parking public communal. Un sous-sol relie les deux édifices. Les locaux communs à la garderie et au foyer y sont disposés. La cuisine centrale et la buanderie sont concentrées autour d'un patio face aux escaliers de distribution du foyer. Un deuxième patio au niveau de la garderie apporte l'agrément nécessaire à la salle de pause du personnel. Les deux patios procurent ainsi la lumière naturelle et des vues sur l'extérieur tout le long de la rue inférieure reliant le parking, le foyer, et la garderie. Les utilisateurs et habitants bénéficient ainsi d'une liaison conviviale et fonctionnelle à l'abri des intempéries.

LA GARDERIE

Au vu de la surface restreinte de la parcelle, chaque groupe d'âge prend place à son étage. Les écoliers au rez-de-chaussée, les moyens au 1er étage et les plus petits trouvent la tranquillité souhaitée au 2ème étage. Le programme commun suit cette disposition et chaque étage dispose d'une salle commune. La bibliothèque au rez-de-chaussée, la salle de créativité et de motricité sont réparties aux étages supérieurs. Cette disposition du programme organise les parcours et la relation entre les activités. L'administration complète le rez-de-chaussée et fonctionne comme accueil des parents. L'appartement des sœurs est positionné au Nord, en tête de bâtiment, cela donne à la garderie une relation privilégiée et directe avec la cour, à l'abri des nuisances du carrefour. Ainsi les écoliers sont de plain-pied avec le jardin dans un lieu sécurisé. Aux étages, les locaux des moyens et des bébés-trotteurs bénéficient d'une orientation plein Sud et de vues directes sur le jardin. Ils jouissent également d'un prolongement extérieur sur toute la longueur de façade grâce à des balcons donnant sur la place de jeux.

L'APPARTEMENT

Le logement à un accès indépendant depuis la rue. La cuisine et le séjour sont situés au 1er étage, et les cinq chambres au deuxième étage. Elles bénéficient du calme d'une orientation Ouest évitant au Nord les nuisances du carrefour à proximité. L'ascenseur de la garderie, à double entrée, permet une utilisation de celui-ci par les résidents de l'appartement en toute indépendance du flux de la garderie.

LE FOYER

Considéré comme un espace d'habitation, le projet prend en compte la notion « d'être chez soi » à tous les niveaux de son organisation. A l'image d'une villa, le bâtiment est de faible hauteur, il se compose de deux étages sur rez-de-chaussée. A l'identique, les chambres sont disposées aux étages et les espaces communs au rez-de-chaussée. Chaque unité de vie de huit enfants a son propre étage et profite comme cela d'une autonomie spatiale. Cette disposition renvoie à la typologie et à l'intimité de la cellule familiale, en facilite la gestion et la surveillance des jeunes habitants et raccourcit les parcours. Grâce à la gradation des espaces, l'habitant circule de l'espace collectif à la cellule intime de sa chambre de façon progressive.

Des espaces communs ou d'animations au rez-de-chaussée, il se retire dans un lieu plus intime : la chambre à l'étage. Cette cellule de base est le noyau de l'organisation du projet. Les chambres occupent l'espace privilégié de la fête de chaque corps de bâtiment. Chaque unité de 8 chambres se subdivise en deux zones de 4 chambres pour créer une atmosphère intime, un lieu à l'échelle familiale.

UN ÉTAGE = UNE UNITÉ = 8 CHAMBRES D'ENFANTS  
UNE UNITÉ DIVISÉE EN DEUX SECTEURS = UN LIEU FAMILIALE



Une salle de bain trouve place dans chaque secteur, elle est ainsi partagée par 4 enfants. La 3ème salle de bain se trouve au milieu de la composition à distance égale des huit chambres de l'unité. L'idée d'une maison est ainsi renforcée. Les accès aux chambres restent privés, à proximité prend place le séjour ou la cuisine. L'unité ainsi subdivisée rappelle l'échelle d'un appartement. La gradation des espaces sociaux, du privé au collectif, se fait de manière douce sans transiter par de longs couloirs. L'habitant passe d'un espace à l'autre par des dégagements, tous éclairés par la lumière naturelle.

Au cœur de la composition de l'unité, les habitants se retrouvent au salon d'étage devant la télévision, un feu de cheminée pour partager un moment de tranquillité ou à la cuisine pour un repas. A proximité, la position de la chambre de l'éducateur facilite la surveillance de l'étage. Au rez-de-chaussée, l'administration et les locaux de jour (communs aux deux unités) s'articulent sur les trois ailes du bâtiment. L'administration occupe l'aile Nord et fonctionne comme accueil des visiteurs du foyer. Elle forme un tampon et une transition avec les parties privées de la maison. Sur les ailes Ouest et Sud, les locaux d'encadrements et de détente des habitants (communs aux deux unités de vie) ont une situation privilégiée au Sud et se prolongent dans un jardin privatif et sécurisé. La position centrale d'un bureau des éducateurs permet la surveillance des activités intérieures et extérieures.



LA CHAMBRE DES ENFANTS

L'EXPRESSION, LA MATÉRIALITÉ ET LA STRUCTURE

La structure porteuse inférieure des édifices est en béton apparent. Ce choix permet une rationalité des coûts, de bonnes performances acoustiques ainsi que des surfaces finies robustes et simples.

Le mobilier fixe est en bois, pour contraster avec les bétons apparents et rendre les locaux chaleureux et domestiques. Au près de la fenêtre, le mobilier de la cellule intime de la chambre fonctionne comme l'intérieur d'un refuge chaleureux où l'enfant peut se retrouver, jouer et flâner.

Un contre cœur, d'une hauteur de 40cm continue, permet aux enfants de tout âge de regarder l'extérieur par la fenêtre. Des tablettes intérieures des fenêtres en bois forment une assise. L'enfant peut, selon son âge, s'asseoir ou se poser pour jouer et contempler le jardin.

La façade est composée d'allèges continues en béton beige préfabriqué alternées par un revêtement en façade de couleurs. Une variation de coloris apporte chaleur et gaieté pour ce lieu dédié à l'enfance.

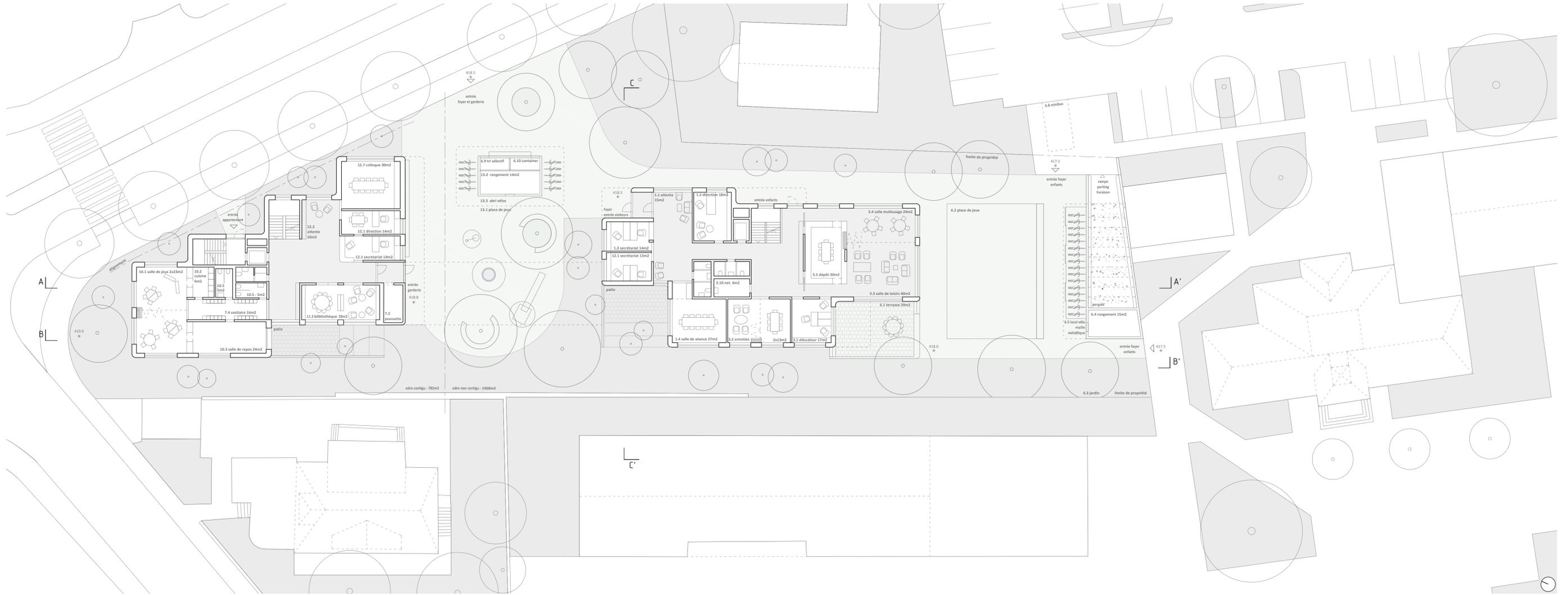
Le sol du foyer est en parquet industriel, pour sa solidité et l'atmosphère chaleureuse conforme à une habitation. Le sol de la garderie est principalement en linoléum pour des questions d'usage, de confort et d'entretien.

Dans le jardin, les préaux sont en sol souple perméable. Les cheminements sont en pavés de béton engazonnés perméables. Le voisinage immédiat appréciera la végétalisation de la toiture du bâtiment. Des stores toiles à projection extérieurs viennent réguler la lumière au fil des saisons.

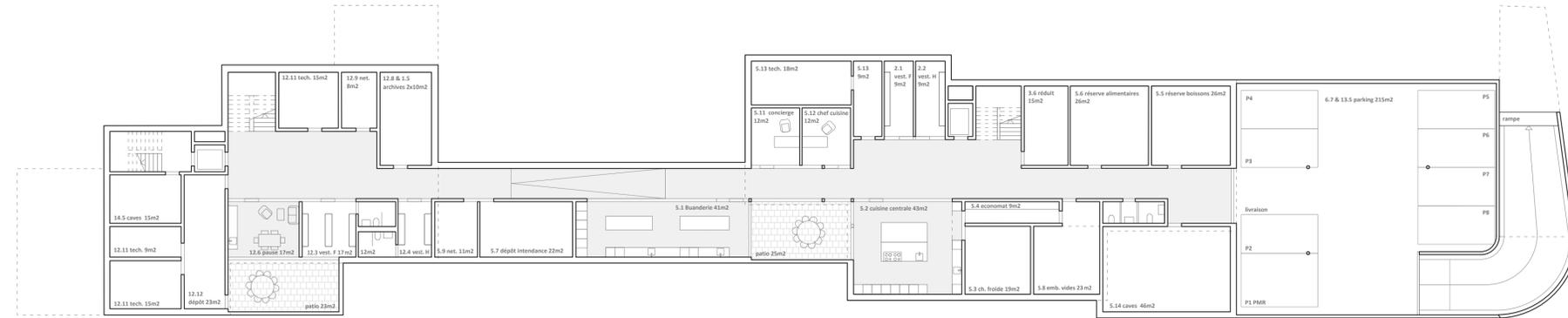
La compacité des bâtiments génère un rapport avantageux entre la façade coûteuse et la surface utile, ce qui rationalise les performances énergétiques, écologiques et économiques.

Afin d'optimiser la capacité de rétention des surfaces et d'utiliser un maximum d'énergies renouvelables, les toitures sont pourvues d'une végétalisation et de panneaux solaires.





PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE 1:200



PLAN SOUS-SOL 1:200

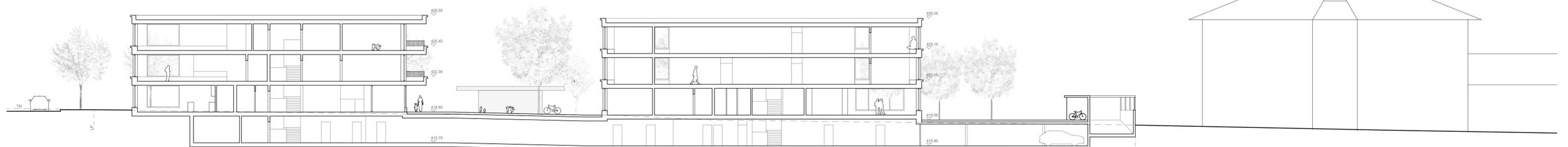
LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

La forme et la position des bâtiments subdivisent et organisent les espaces extérieurs. Au Sud des deux édifices, les places de jeux s'insèrent entre les volumes construits. A l'Est, le couvert d'entrée pour les vélos des employés et les locaux à déchets fonctionne comme tampon entre la rue et le jardin. Il sécurise ainsi la place de jeux à proximité de la garderie. Au Sud-Ouest, la terrasse du foyer s'inscrit dans le creux bâti de l'édifice.

L'abri à vélos des enfants est adossé à la rampe du parking. Il délimite au Sud le terrain de jeux du foyer. Une pergola agrémentée d'une végétation rampante couvre la rampe et la dissimule, intégrant l'ensemble dans la composition du jardin.

Une végétation existante, composée d'arbres majeurs et à moyen développement sur toute la parcelle, sera conservée autour des édifices et complétée. Les surfaces imperméables sont limitées et la capacité de rétention des eaux de surface est optimisée.

Dans le jardin, prennent place des prairies et des surfaces engazonnées. Des arbustes indigènes en bosquet agrémentent le parc et accompagnent les promenades.



COUPE A-A' 1:200